



## Le réseau mondial des aires protégées. Un effort concerté vers la protection de 20% de la surface terrestre en 2020

Par [Prof. Jules Dufour](#)

Thème: [Environnement](#)

Mondialisation.ca, 13 septembre 2016

Peu d'aires protégées furent créées durant la première partie du XX<sup>ème</sup> siècle. Avec la mise sur pied de l'Union internationale pour la Protection de la Nature lors de la Conférence de Fontainebleau tenue le 5 octobre 1948 se dessinent les objectifs des premiers efforts concertés de la conservation in situ à travers le monde : « À Fontainebleau a été constituée, le 5 octobre 1948, l'Union Internationale pour la Protection de la Nature. L'acte constitutif porte la signature des délégués de dix-huit gouvernements, de sept organisations internationales et de cent sept organisations nationales s'occupant de Protection de la Nature. Au total, trente-trois pays étaient représentés à la Conférence » ([portals.iucn.org](http://portals.iucn.org)). En 1962, avec le concours de l'UICN, il est demandé à tous les États de légiférer en la matière et de promulguer une loi sur les parcs nationaux. En 2003, la liste des aires protégées des Nations unies comptait [plus de 100 000 aires protégées dans le monde dont 3 881 parcs nationaux](#).

Depuis ce temps, les [192 États signataires de la Convention sur la diversité biologique](#) se sont dotés d'une telle loi ou d'une législation pouvant aussi mettre en place des aires dotés de différents statuts de protection.

Les parcs nationaux correspondent à des aires ou sites d'une grande beauté naturelle. Ils constituent un réseau mondial dont quelques-unes des composantes méritent un regard attentif en vertu de leur caractère exceptionnel. Nous avons retenu cinq aires terrestres protégées (ATP) parmi les plus fréquentées en Amérique Centrale, en Amérique du Nord, en Afrique et en Asie, soit Braulio Carillo, Sequoia, Kluane, Pilanesberg et Guilin.

Nous avons eu le privilège de visiter les cinq parcs présentés dans la deuxième partie de cet article et effectué un survol du parc Kluane. Nous nous sommes dédiés à l'œuvre de la conservation in situ à partir des années 70. Nous avons présidé le comité de travail du Québec dans le cadre de la Célébration du Centenaire des parcs nationaux du Canada en 1985. Plus tard, nous avons eu l'honneur de présider les travaux du comité de coordination du Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent entre 2002 et 2010. Nous avons fait des observations dans une cinquantaine de parcs naturels dans le monde. Nous proposons, dans cet essai, de décrire ces espaces de vie en raison de leur valeur très élevée sur le plan biologique et de cerner les enjeux entourant le maintien de la biodiversité qu'ils protègent.

Les aires protégées permettent de contempler la nature et de découvrir ses grandes beautés dans la paix et la tranquillité. Elles font souvent l'objet de convoitises de la part des entreprises minières et forestières et leur forte fréquentation constitue une menace à

l'intégrité des écosystèmes qu'elles protègent.

Dans un autre article nous présenterons la forêt du Day dans la République de Djibouti. Nous donnerons un aperçu de la réserve marine intégrale de Scandola située en Corse. Enfin, nous jetterons un coup d'œil sur le parc national de l'île de Pâques. Des aires protégées que nous avons eu également le privilège d'observer *in situ*.

C'est à l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), au Fonds mondial de la nature (WWF) et au Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) que nous devons l'essentiel des données que nous exposons ici concernant le réseau mondial des aires protégées terrestres et marines. La première a patronné l'établissement d'un [bilan des efforts de création d'aires protégées terrestres](#), bilan qu'elle a publié en 2012, tandis que la seconde a rendu public, en 2015, un rapport sur les aires marines protégées.

Nous présentons, annexées, les références à la Charte de la Terre et à la Charte mondiale de la Nature, deux piliers de la pensée écologique planétaire.

L'état des écosystèmes au début du Millénaire. Dégradation prononcée. Exploitation non rationnelle. Baisse substantielle à long terme des bénéfices que nous procurent les écosystèmes

Selon le rapport sur l'évaluation des écosystèmes pour le Millénaire paru en 2005, « trois problèmes majeurs liés à notre mode de gestion des écosystèmes de la planète causent déjà un sérieux préjudice à certaines personnes, en particulier les pauvres, et à moins de les résoudre, ces problèmes engendreront une baisse substantielle des bénéfices à long terme que nous procurent les écosystèmes :

« D'abord, environ 60% (15 sur 24) des services d'origine écosystémique étudiés dans le cadre de l'Évaluation des écosystèmes pour le Millénaire sont en cours de dégradation ou d'exploitation de manière non rationnelle, dont l'eau douce, la pêche intensive, la purification de l'air et de l'eau, la régulation du climat aux échelles régionales et locales, les risques de catastrophe naturelle, et les parasites. Il est difficile de cerner la pleine mesure des coûts que représentent la perte et la dégradation de ces services d'origine écosystémique, mais les preuves disponibles démontrent que ces coûts sont substantiels et en augmentation. Beaucoup de services d'origine écosystémique ont subi des dégradations par suite des mesures prises en vue d'accroître la provision d'autres services tels que la nourriture. Ces compensations transfèrent souvent les coûts de dégradation d'un groupe d'individus à un autre ou diffèrent la manifestation des coûts vers les générations futures ».

« En second lieu, il est scientifiquement établi, même si c'est de manière incomplète, que les changements provoqués au niveau des écosystèmes augmente la probabilité d'apparition de changements non-linéaires à ce niveau (dont des changements accélérés, brutaux, et potentiellement irréversibles), avec des conséquences importante sur le bien-être de l'Homme. Les exemples de tels changements incluent l'apparition de maladies, la détérioration brutale de la qualité de l'eau, l'apparition de zones mortes dans les eaux côtières, l'effondrement de la pêche, et des perturbations au niveau du climat régional ».

« Troisièmement, les effets néfastes de la dégradation des services d'origine écosystémique (la baisse persistante de la capacité d'un écosystème à procurer des services) sont subis de manière disproportionnée par les pauvres,

et contribuent à l'aggravation d'une iniquité et de disparités croissantes entre les communautés et constitue parfois le facteur principal de la pauvreté et des conflits sociaux - cela ne veut pas dire que les changements au niveau des écosystèmes tels qu'une production accrue de nourriture n'ont pas également aidé à sortir de nombreuses personnes de la pauvreté ou de la faim, mais ces changements ont causé préjudice à d'autres individus et communautés, et la situation difficile dans laquelle ils se retrouvent a bien souvent été royalement ignorée. Dans toutes régions, et particulièrement Afrique sub-saharienne, la condition et le mode de gestion des services d'origine écosystémique constituent un facteur dominant ayant une influence sur les perspectives de réduction de la pauvreté » (Évaluation des Écosystèmes pour le Millénaire. 2005. Rapports de synthèse, p. 16 et 17).

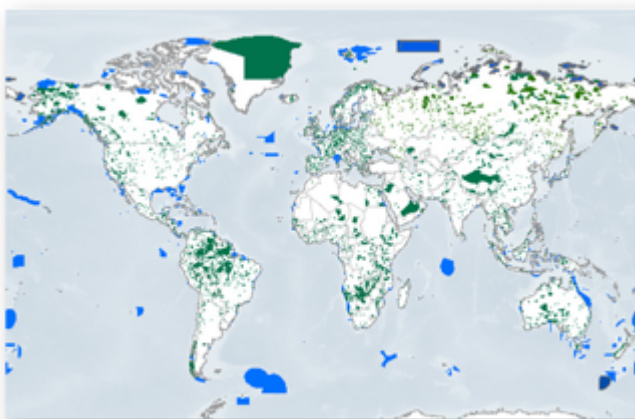
La configuration du réseau mondial en 2012 (figure 1)

« Selon l'UICN, une aire protégée est un espace géographique clairement défini, reconnu, dédié et géré, par des moyens légaux ou autres, afin de favoriser la conservation à long terme de la nature et des services écosystémiques et des valeurs culturelles qui y sont liés » ([iucn.org](http://iucn.org)).

[Selon les données du rapport de l'UICN](#) sur l'état d'avancement de la superficie des aires et des eaux intérieures protégées publié en 2012 la superficie globale protégée continue de croître grâce aux efforts des gouvernements, des communautés, des organisations et des individus qui créent d'autres aires protégées pour répondre à la [crise de la biodiversité qui se poursuit](#).

Le Rapport « Planète protégée 2012 », présenté lors du Congrès mondial de la nature tenu à Jéiu (Corée du Sud) en 2012, révèle que l'on compte plus de 177 500 aires protégées à travers le monde : « La superficie qu'elles couvrent - 12,7 % des terres émergées et 1,6 % des océans - a progressé de près de 50 % depuis 1990 » ([lemonde](#)).

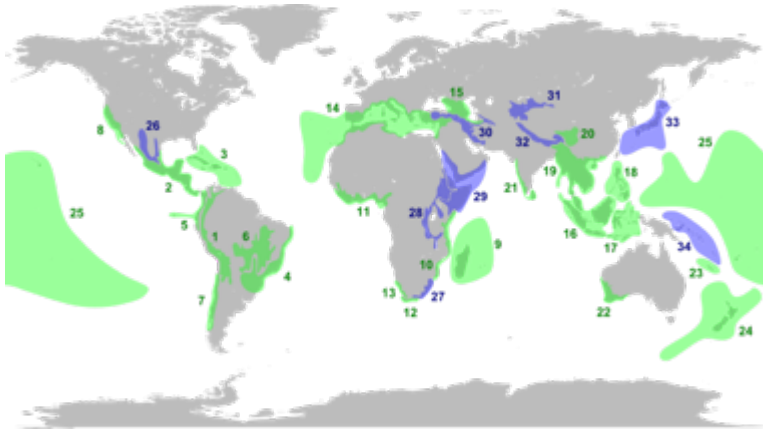
Figure 1. Carte mondiale des aires protégées



Source :

<http://www.unep.org/Documents.Multilingual/Default.asp?DocumentID=2725&ArticleID=9600&l=en>

Figure 2. Répartition spatiale des « Hot Spots » riches en biodiversité.



Source : [https://en.wikipedia.org/wiki/Biodiversity\\_hotspot](https://en.wikipedia.org/wiki/Biodiversity_hotspot)

Pour l'année 2020: Protection de 17% des aires terrestres et de 10% des aires marines

La cible de l'UICN est de protéger 17% des aires terrestres y compris les eaux situées à l'intérieur de ces aires et 10% des aires marines mondiales pour l'année 2020.

### Conclusion

Les cibles qui guident les efforts de la conservation in situ pour l'année 2020 permettent de garder l'espoir de sauvegarder l'essentiel de la biodiversité planétaire en s'assurant de sa représentativité et de son efficacité. Des facteurs limitants difficiles à contrer tels que le réchauffement planétaire posent un danger pour les espèces vulnérables ou en voie d'extinction.

Les progrès vers une proportion importante des aires riches en biodiversité ont été considérables, car la cible de 12% promue par les Nations Unies et proposée par l'UICN a été longtemps considérée au cours des dernières décennies du XX<sup>ème</sup> siècle, comme étant très difficile à atteindre. Les zones les plus riches en biodiversité se trouvaient alors au cœur des démarches de la communauté vouée à la conservation. Ces zones dénommées « Hotspots », se situent principalement sous les latitudes tropicales et à proximité des océans et des mers là où les amplitudes thermiques sont les moins prononcées (figure 2). Une prise de conscience s'est développée et plusieurs États ont compris que la sauvegarde de la vie in situ s'avérait l'une des priorités nationales et ils ont agi en conséquence. Citons l'expérience du Costa Rica qui a alors divisé son territoire en zones de conservation. Notons aussi les efforts d'un très grand nombre de pays qui ont adopté la stratégie de création de parcs transfrontaliers pour la paix et ce dans tous les continents (<http://www.mondialisation.ca/parcs-pour-la-paix-en-am-rique-latine/7460>).

Jules Dufour

### Références

CANADA. *Tendances mondiales des aires protégées. Environnement et Changement climatique Canada*. En ligne : <https://www.ec.gc.ca/indicateurs-indicators/default.asp?lang=fr&n=9DD79AE8-1>

CARAMEL, Laurence. 2012. *La superficie mondiale des aires protégées a augmenté de 50 % depuis 1990*. Le Monde.fr. Le 8 septembre 2012. En ligne : [http://www.lemonde.fr/planete/article/2012/09/08/la-superficie-mondiale-des-aires-protgees-a-augmente-de-50-depuis-1990\\_1757440\\_3244.html](http://www.lemonde.fr/planete/article/2012/09/08/la-superficie-mondiale-des-aires-protgees-a-augmente-de-50-depuis-1990_1757440_3244.html)

DEGUIGNET, Marine, Diego Juffe-Bignoli, Jerry Harrison, Brian MacSharry, Neil Burgess et Naomi Kingston. UNEP. *Liste des Nations Unies des aires protégées 2014*. En ligne: [file:///C:/Users/Jules/Downloads/-2014%20United%20Nations%20List%20of%20Protected%20Areas-20142014\\_UN\\_List\\_of\\_Protected\\_Areas\\_FR.pdf](file:///C:/Users/Jules/Downloads/-2014%20United%20Nations%20List%20of%20Protected%20Areas-20142014_UN_List_of_Protected_Areas_FR.pdf)

DUFOUR, Jules. 2007. *Parcs pour la Paix en Amérique latine. Des espaces transfrontaliers protégés pour la paix et la coopération*. Mondialisation.ca. Le 11 décembre 2007. En ligne : <http://www.mondialisation.ca/parcs-pour-la-paix-en-am-rique-latine/7460>

DUFOUR, Jules. 2015. *Rapa Nui là où l'on vécu l'agonie de la vie. Le même scénario est-il réservé à la Biosphère?* Mondialisation.ca. Le 20 mars 2015. En ligne: <http://www.mondialisation.ca/rapa-nui-ou-la-on-a-vecu-lagonie-de-la-vie-le-meme-scenario-est-il-reseve-a-la-biosphere/5437446>

DUFOUR, Jules. 2015. *Les océans pour la survie de l'humanité (deuxième partie). Aires marines protégées des Galápagos, de la Grande Barrière et de Bonifacio*. Montréal, Centre de recherche sur la mondialisation (CRM). Le 24 mars 2015. En ligne : <http://www.mondialisation.ca/les-oceans-pour-la-survie-de-lhumanite-deuxieme-partie/5438591>

DUFOUR, Jules. 2015. *L'ours blanc dans l'espace arctique circumpolaire: Un symbole de la survie de la Biosphère*. Mondialisation.ca. Le 28 avril 2015. En ligne : <http://www.mondialisation.ca/lours-blanc-dans-lespace-arctique-circumpolaire-un-symbole-de-la-survie-de-la-biosphere/5445729>

ÉVALUATION DES ÉCOSYSTÈMES POUR LE MILLÉNAIRE. 2005. *Les écosystèmes et le bien-être humain. Rapport de synthèse sur la diversité biologique. Résumé à l'usage des décideurs*. 29 pages. En ligne : [http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/DGALN\\_42\\_-\\_Ecosystemes\\_et\\_bien-etre\\_humain.pdf](http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/DGALN_42_-_Ecosystemes_et_bien-etre_humain.pdf)

*Hots Spots. There are places on Earth that are both biologically rich — and deeply threatened. For our own sake, we must work to protect them*. En ligne : <http://www.conservation.org/How/Pages/Hotspots.aspx>

HUMMEL, Monte. 1995. *Protecting Canada's Endangered Spaces. An Owner's Manual*. WWF Canada. 251 pages.

INSTITUTO DE RECURSOS MUNDIALES (WRI), UNION MUNDIAL PARA LA NATURELEZA (UICN) et PROGRAMA DE LAS NACIONES UNIDAS PARA EL MEDIO AMBIENTE (PNUMA). 1992. *Estrategia Global Para la Biodiversidad*. 244 pages.

INSTITUTO DE RECURSOS MUNDIALES (WRI), UNION MUNDIAL PARA LA NATURELEZA (UICN) et PROGRAMA DE LAS NACIONES UNIDAS PARA EL MEDIO AMBIENTE (PNUMA). 1992. *Estrategia Global Para La Biodiversidad. Guía para Quienes Toman Decisiones*. 41 pages. En ligne : [http://pdf.wri.org/estrategiabiodiversidadespguia\\_bw.pdf](http://pdf.wri.org/estrategiabiodiversidadespguia_bw.pdf)

IUCN. *World Database on Protected Areas*. En ligne : <http://www.protectedplanet.net/>

IUCN. *Protected Areas*. En ligne : <https://www.iucn.org/theme/protected-areas/our-work/green-list>

IUCN. *About Protected Planet. Discover the world's protected areas*. En ligne : <http://www.protectedplanet.net/c/about>

IUCN. Protected Planet. Report 2012. *Tracking progress towards global targets for protected areas. Compiled by UNEP-WCMC in cooperation with IUCN and other partners*. 68 pages. En ligne : [https://cmsdata.iucn.org/downloads/protected\\_planet\\_report.pdf](https://cmsdata.iucn.org/downloads/protected_planet_report.pdf)

LPO. *Agir pour la biodiversité*. En ligne : <https://www.lpo.fr/actualites/appele-a-mobilisation-repondez-a-la-consultation-publique-sur-l-interdiction-du-chalutage-profond>

MILLENNIUM ECOSYSTEM ASSESSMENT. 2005. *Rapports de synthèse. Les rapports de synthèse de l'EM sont publiés par l'EM et WRI, sauf indication contraire. Les écosystèmes et le bien-être humain : synthèse*. En ligne : <http://www.millenniumassessment.org/fr/Synthesis.html>

ÉVALUATION DES ÉCOSYSTÈMES POUR LE MILLÉNAIRE. 2005. *Rapports de synthèse*. Version provisoire. 59 pages.

MINISTERIO DELL AMBIENTE E DELLA TUTELA DEL TERRITORIO. 2004. *Parchi d'Italia. Il sistema delle aree protette. Carza edizione*.

PARCS CANADA. 2007. *Les aires marines nationales de conservation du Canada*. En ligne : [www.pc.gc.ca](http://www.pc.gc.ca)

PNUD. 1997. *La gouvernance en faveur du développement durable. Document de politique générale du PNUD*. New York, Nations Unies. 47 pages.

QUÉBEC. 1985. *Pitsiataugik. « Que l'on te protège... » Version 2*. Québec, Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche. Direction de l'aménagement. Service de la Planification du Réseau. Janvier 1985. 173 pages.

ROE, Dilys (Ed.). *The Millenium Development Goals and Conservation. Managing Nature Wealth for Society's Health*. International Institute for Environment and Development. 176 pages.

IUCN. *La Commission mondiale sur les aires protégées*. En ligne : [https://www.iucn.org/fr/propos/union/commissions/wcpa/wcpa\\_french/index.html](https://www.iucn.org/fr/propos/union/commissions/wcpa/wcpa_french/index.html)

IUCN. UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DE LA NATURE CRÉÉE A FONTAINEBLEAU - LE 5 OCTOBRE 1948 - UICN Library CH-1196 Gland. 40 pages. En ligne : <https://portals.iucn.org/library/efiles/documents/1948-001-Fr.pdf>

IUCN, PNUE ET WWF. 1991. *Sauver la Planète. Stratégie pour l'Avenir de la Vie*. Gland, Suisse. 248 pages.

IUCN, WCPA. *Protected areas*. En ligne : <https://www.iucn.org/theme/protected-areas/wcpa>

UNEP, IUCN, WCPA et protected planet. Protected Planet Report 2014. *Tracking progress towards global targets for protected areas*. 80 pages. En ligne : [http://wdpa.s3.amazonaws.com/WPC2014/protected\\_planet\\_report.pdf](http://wdpa.s3.amazonaws.com/WPC2014/protected_planet_report.pdf)

UNEP. *Protected Areas, a global perspective*. En ligne :



<http://www.unep.org/Documents.Multilingual/Default.asp?DocumentID=2725&ArticleID=9600&l=en>

UNEP. 2016. *UNEP Regions*. En ligne : published in Natures Scientific Data in February 2016.

UNEP, WCMC et IUCN. *Protected Planet 2014-2015*. En ligne :

UNESCO. 2015. *Patrimoine mondial. Le guide 1007 sites du patrimoine mondial de l'Unesco*. Ottawa, Broquet inc. 912 pages.

WIKIPEDIA. *Biodiversity hotspot*. Dernière mise à jour : Le 20 mars 2016. En ligne :

[https://en.wikipedia.org/wiki/Biodiversity\\_hotspot](https://en.wikipedia.org/wiki/Biodiversity_hotspot)

ANNEXE 1. La Charte de la Terre

En ligne : Source : <https://unites.uqam.ca/hyperatlas/Problematiques/ChartedelaterreMars2000.htm>

ANNEXE 2. La Charte mondiale de la Nature

En ligne : [https://fr.wikisource.org/wiki/Charte\\_mondiale\\_de\\_la\\_nature](https://fr.wikisource.org/wiki/Charte_mondiale_de_la_nature)

La source originale de cet article est Mondialisation.ca  
Copyright © [Prof. Jules Dufour](#), Mondialisation.ca, 2016

---

Articles Par : [Prof. Jules Dufour](#)

A propos :

Jules Dufour, Ph.D., C.Q., géographe et professeur émérite. Chercheur-associé au Centre de recherche sur la Mondialisation, Montréal, Québec, Canada.

**Avis de non-responsabilité** : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)